



Une ombre bienveillante sur la session du budget prévisionnel...

Première session du Conseil départemental sans Maurice Leroy, en ce lundi 25 mars. Mais la présence de l'exilé moscovite planait dans la salle Kléber-Loustau et les hommages à son attention, majorité (Nicolas Perruchot et Pascal Bioulac) et minorité (Geneviève Baraban) confondues, ressemblaient à un enterrement de première classe. Comme le duc de Guise, il semble que Maumau paraissait encore plus grand «mort» que vivant...

Il est remplacé par Philippe Mercier qui a pris ses fonctions comme conseiller départemental de Montoire-sur-le-Loir et Philippe Sartori (Saint-Aignan) qui, à la suite «de petits arrangements entre amis et en famille», comme dénoncé par la minorité, lui avait cédé sa place comme vice-président au tourisme a retrouvé son siège, même avec l'abstention au vote du groupe Loir-et-Cher Autrement.

Par ailleurs, les divers postes occupés par Maurice Leroy ont été partagés entre Philippe Mercier, Claire Foucher-Maupetit et Monique Gibotteau, ce qui nous permet d'écrire, humoristiquement, que Maumau valait trois personnes...

Par ailleurs, Yves George (Blois 2) et Philippe Gouet (Vendôme) ont succédé à Stéphane Baudu et Pascal Brindeau, qui ont rejoint les rangs de l'Assemblée nationale.

Le budget prévisionnel a été voté, à l'unanimité, à 83.500.000€, tout comme l'acceptation du maintien du taux de la taxe sur le foncier bâti, soit 24,40%, donc sans augmentation pour cette année, et ce pour la troisième fois consécutive. Pour l'instant, le Département n'a connaissance d'aucune date pour le transfert du foncier aux communes ce qui devrait compenser la suppression de la taxe d'habitation...

L'investissement sera maintenu à 50 millions d'euros en 2019, afin de tenir le cap des 250 millions en 2021. Mais il faudra revoir ce chiffre à la hausse sûrement car il a été évoqué et pris note que le programme Loir-et-Cher 2021 devrait se prolonger en Loir-et-Cher 2024, ce qui est plutôt bon signe. Demandé par Geneviève Baraban qui a souligné les ouvertures républicaines de dialogues lancées par Maurice Leroy envers la minorité, ce souhait d'un bail de 3 ans a semblé séduire tous les élus départementaux..., ce qui, de plus, ne décevra pas les Loir-et-Chériens, qui avaient été plus de 30.000 à exprimer des idées intelligentes et sensées bien avant le Grand Débat National, l'arrivée des Gilets Jaunes...
Comme quoi les idées de Maumau lui survivront même après sa «disparition».